



Agence immobilière et loyer

Par **colet**, le **22/06/2013** à **12:57**

ayant déménagée suite a un appartement pas réparé par le propriétaire et manque de sérieux de l'agence!

j ai un autre énerguemène de propriétaire :exigeant autoritaire et j'en passe ! il a exigé que j e paye à partir du 14avril ce qui m'a fait payé 2 loyers et j ai même payé la moitié des charges à l avance plus le mois de caution qu'il s' est empressé de retirer un loyer abordable !j ai donc fourni toutes les exigences en papiers, justificatifs etc quoique abusifs de ce monsieur et même payé le versement du loyer mensuel de ma banque à la sienne

Or ne m ayant remis qu'un jeu de clefs il a refusé de donner le 2eme jeu l'agence ADP (là aussi beaucoup à dire sur leur fonctionnement)lui a dit qu'il n avait pas le droit sans mon accord de rentrer chez moi donc j'ai changé la serrure

Monsieur vexé trouve que je ne lui fais pas confiance je lui dit que la loi c'est la loi.

bref de colère il donne son appartement à gérer à Century21 !
ma question :vu que j'envoie le loyer sur le compte bancaire du propriétaire comme convenu ; dois en plus repayer pour le faire parvenir à cette agence?
en vous remerciant

dur dur d être une femme!

Par **janus2fr**, le **22/06/2013** à **13:01**

Bonjour,

Votre propriétaire a donc mis son bien en gérance. C'est à l'agence à présent que vous devrez verser le loyer.